

La majorité sexuelle À 14 ANS

sur la table du gouvernement

► Le gouvernement doit encore débattre de la question

► Le nouveau gouvernement fédéral veut abaisser de deux ans l'âge de la majorité sexuelle, qui est aujourd'hui fixé à 16 ans, a-t-on appris ce week-end. "La législation relative à l'âge de la majorité sexuelle sera harmonisée", est-il indiqué à la page 87 de l'accord gouvernemental.

Plusieurs associations du nord du pays, le Conseil de la jeunesse flamand et le

Commissariat aux droits de l'enfant de la Communauté flamande s'étaient montrés demandeurs d'une telle réforme, voulant que le cadre légal soit adapté à la réalité actuelle. "Nous savons que les adolescents sont actifs sexuellement avant leurs seize ans.

Un(e) jeune de 13 ans qui embrasse son/sa partenaire fougueusement contrevient aujourd'hui à la loi", explique-t-on au Conseil de la jeunesse flamand.

La législation qui réglemente les comportements sexuels chez les jeunes de moins de 18 ans date de 1912. D'après une étude flamande, les adolescents ont leur première relation sexuelle en

moyenne à 16,8 ans. Un quart des jeunes âgés de 15 ans a cependant reconnu avoir déjà fait l'amour.

Face aux critiques, le cabinet du ministre de la Justice Koen Geens (CD&V) a souligné samedi que le gouvernement devait encore débattre de l'harmonisation de l'âge de la majorité sexuelle et qu'aucune décision n'avait donc été prise.

Trois personnes, deux jeunes de 14 et 15 ans, ainsi qu'une mère de famille, ont accepté de donner leur vision de la majorité sexuelle à 14 ans.

Un quart des jeunes âgés de 15 ans a cependant reconnu avoir déjà fait l'amour.

ANN, 47 ANS "bien trop jeunes"

Anne, la mère d'Eli (lire par ailleurs), a une vision complètement différente de sa fille. "Je trouve que ce n'est pas une bonne idée que des adolescents aient, dès 14 ans, la majorité sexuelle. À cet âge, ils ont tout juste fait leur communion solennelle. J'ai deux filles et je sais que les jeunes commencent plus tôt avec l'intimité que dans notre temps. Je trouve que 14 ans, c'est beaucoup trop jeune. Qu'est-ce que les parents auront encore à dire à leurs enfants à partir de cet âge, quand ils auront la loi de leur côté ? Les jeunes diront : "Je vais quand même avoir des relations sexuelles avec mon amoureux, parce que la loi nous l'autorise !"

Ann estime que la limite des 16 ans est bonne. Elle redoute vraiment que la majorité sexuelle soit abaissée à 14 ans. "Je crains aussi que beaucoup de filles et de garçons ne décident d'avoir des relations sexuelles seulement à cause de la pression de leurs camarades, pour appartenir au groupe. Ils pourraient dire : "C'est autorisé, alors pourquoi il ne l'a pas encore fait ?" Cela va blesser tellement d'âmes, croyez-moi."

L. N. (avec L. Sa)

ELI, 15 ANS "Pas trop jeune"

"Je pense que ce serait une bonne idée que la loi autorise des jeunes à avoir des relations sexuelles à 14 ans", explique Eli, une jeune fille de 15 ans. "Je connais des gens de mon âge qui l'ont déjà fait. Si les garçons et les filles sont prêts pour cela, je trouve que c'est à eux de décider ce qu'ils doivent faire. Il s'agit de notre propre corps, hein !"

"Je viens de commencer une relation avec Stef qui a 18 ans", poursuit Eli. "Nous sommes tous les deux vierges et nous

voulons absolument attendre d'être sûrs de nous. Par contre, je trouve ridicule l'idée qu'on n'ait pas le droit de s'embrasser, selon la loi actuelle. J'ai eu mon premier baiser sur la bouche lorsque j'étais en troisième école secondaire, à 14 ans. J'aurais pu être punie, alors que je n'avais, selon moi, rien fait de mal. Ça ne m'a même pas traversé l'esprit à l'époque. Et je pense que la plupart des jeunes n'y pensent même pas. La plupart ne savent même pas qu'il n'est pas légal de s'embrasser sur la bouche quand on n'a pas 16 ans. Ça ne devrait pas être punissable."

L. N. (avec L. Sa)

BASTEN, 15 ANS "Un peu trop jeune"

"Je trouve que 14 ans pour avoir des relations sexuelles, c'est un peu jeune, quand même", raconte Basten, en 4^e secondaire Maths/Latin. "Il y a une trop grande différence de mentalité entre un jeune de 14 ans et un jeune de 16 ans, je trouve. C'est à 16 ans qu'on se sent adulte et qu'on peut faire des choix si importants. Après, je ne pense pas que ça va changer beaucoup de choses dans mon entourage, si la majorité sexuelle est déplacée à 14 ans. La plupart des gens ont leurs premières relations sexuelles à 16,5 ou 17 ans. Moi,

je veux attendre d'être amoureux – ce que je ne suis pas actuellement – et d'être tout à fait prêt pour ça. Ce que je pense aussi : que des jeunes vont commencer plus tôt, juste parce qu'ils savent qu'ils ont la loi de leur côté, même s'ils ne sont pas prêts pour ça. S'il y a ensuite une grossesse à 14 qui aboutit à un enfant à 15 ans, je ne suis pas favorable."

"Je me demande aussi si les pédophiles ne vont pas mieux s'en tirer avec leurs actes.

Du genre : "Mais elle avait déjà 14 ans ?" Et que ces personnes, pour ces raisons, évitent un procès." "En dehors de ces considérations, je trouve que c'est bien que les politiciens donnent, avec ce thème, une voix aux jeunes", conclut le jeune homme de 15 ans.

L. N. (avec L. Sa)